



CQPM • Technicien de laboratoire métallurgique



Produire - Réaliser

Fonderie - Forge

MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

Pour concevoir ou transformer un produit métallurgique, il faut contraindre la matière (la fondre, la chauffer, la laminar, la traiter, la transformer par enlèvement ou ajout de matière...), ayant pour conséquence des réactions à des phénomènes métallurgiques complexes (diffusion, transformation, écrouissage/durcissement...) dus à la mobilité et changement de forme des atomes métalliques (allotropie).

Ces phénomènes métallurgiques doivent être étudiés par un technicien de laboratoire métallurgique. Il réalise une partie des tests afin d'évaluer la qualité des matières et/ou des produits, au moyen de matériels de laboratoire

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- Les essais mécaniques
- Les examens métallographiques
- Les analyses chimiques/électrochimiques et contrôles non destructifs
- La gestion des procédés et matériels nécessaires aux essais/contrôles métallurgiques
- La réalisation des résultats des essais/contrôles métallurgiques



COMPÉTENCES

- Adapter un mode opératoire d'essai/contrôle métallurgique
- Gérer techniquement et administrativement un parc de matériels d'essais/contrôles
- Préparer et réaliser/piloter des essais/contrôles métallurgiques
- Interpréter les résultats des essais/contrôles métallurgiques pour proposer des préconisations
- Consigner et présenter les résultats des essais/contrôles métallurgiques

LES MÉTIERS LIÉS

- Spécialiste laboratoire d'analyses industrielles

> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

> Identification

N° Cert. : MQ 2011 07 57 0295

État : Active

Code CPF Métallurgie : 758

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- Contrat de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- POE (Individuelle/collective)